

37^e CONGRÈS

DE LA SOCIÉTÉ DE CRIMINOLOGIE DU QUÉBEC, EN PARTENARIAT AVEC
LA CHAIRE UNESCO DE RECHERCHE APPLIQUÉE POUR L'ÉDUCATION EN
PRISON

Inscription au congrès, du 28 au 30 octobre 2015 :

- ▶ L'inscription en ligne est sécurisée et vous permet de payer **PAR CHÈQUE SEULEMENT**.
- ▶ Vous devez remplir **UN** seul formulaire d'inscription par congressiste.

Les frais d'inscription incluent :

- ▶ L'accès aux activités scientifiques du congrès
- ▶ Le cocktail du mercredi soir 28 octobre
- ▶ Le dîner et le souper banquet du jeudi 29 octobre
- ▶ Les pauses santé

Paiements acceptés :

**** Le mandant, la Société de criminologie du Québec, a délégué l'entreprise Gestion Catherine Beaudet comme mandataire pour la gestion de ses inscriptions. Par conséquent, Gestion Catherine Beaudet est autorisé à recevoir les paiements des frais d'inscription. ****

Chèque : le chèque doit être libellé à l'ordre de « **Gestion Catherine Beaudet** » et posté à :

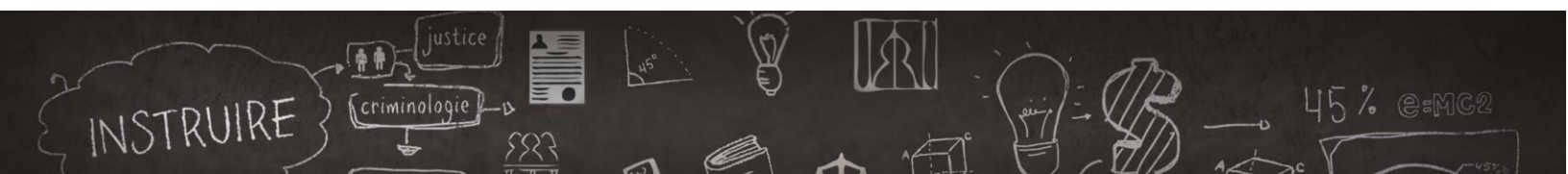
37^e Congrès SCQ
a/s Gestion Catherine Beaudet
4625, avenue Chauveau
Québec (Québec) G2C 1A8

Inscription en ligne :

Le mandant, la Société de criminologie, est un organisme de charité. Par conséquent, il bénéficie d'un privilège d'exemption de taxes sur les revenus et n'est pas tenu de taxer les frais d'inscription. Pour vous inscrire, cliquer sur un des liens suivants :

[Membre](#)
[Non membre](#)
[Étudiant \(temps plein\)* ou retraité membre](#)
[Étudiant \(temps plein\)* ou retraité non membre](#)

*vous devez acheminer à cbeaudet@gestioncb.com une copie de la carte étudiante ou d'une attestation d'études en cours.



N'oubliez pas de réserver votre chambre à l'hôtel Château Mont-Sainte-Anne

<http://search.igrez.com/reservations/chateaumont-ste-anne/>

Le code du groupe à inscrire pour avoir accès au tarif réduit est le **213**.

Politique d'annulation et de substitution :

- ▶ Les annulations devront être formulées par écrit et reçues **AVANT le lundi 12 octobre 2015**.
- ▶ Des frais d'administration de 30% sur le montant total seront retenus.
- ▶ Aucun remboursement ne sera accordé **APRÈS le lundi 12 octobre 2015**.
- ▶ Les substitutions de participants doivent être acheminées par écrit et sont acceptées sans frais jusqu'à la tenue du Congrès.
- ▶ Les participants qui omettent d'annuler leur inscription et qui ne se présentent pas au congrès devront acquitter la totalité des coûts d'inscription.

Information :

Pour toute information concernant l'inscription, veuillez contacter le **bureau des inscriptions** :

Catherine Beudet au (418) 803-3860 ou par courriel : cbeudet@gestioncb.com

